

LES RÉSIDENCES

LES RÉSIDENCES



MAISON SAINT-GEORGES DE LISLE

La Maison Saint-Georges de Lisle accueille et accompagne 88 adultes en situation de handicap âgés de 20 à 90 ans dans le cadre de son EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Adultes Dépendants) et de son Foyer de Vie (42 résidents). L'établissement est habilité à recevoir les personnes bénéficiaires de l'Aide Sociale pour la totalité de sa capacité et a signé une convention tripartite avec le Conseil Général et l'ARS (Agence Régionale de Santé). Niché dans un creux de verdure au bord de la Mayenne, l'établissement a été réhabilité en 2007 et offre des espaces de vie confortables et conviviaux. Une communauté de sœurs est présente sur le site. 62 professionnels investis et de nombreux partenaires et prestataires participent à l'accompagnement au quotidien des résidents. La « maison » Saint-Georges de Lisle donne la parole aux résidents afin qu'ils soient acteurs de leur parcours de vie.



LA VIE DE LA RÉSIDENCE

■ Espace privatif

Chaque résident dispose d'un espace privatif qu'il aménage selon ses goûts avec son mobilier s'il le souhaite.

Cet espace comprend : une chambre et une salle de bain, prises téléphones et TV ainsi qu'un système d'appel.

Des chambres pour 2 personnes sont également disponibles. Les résidents participent à l'entretien de leur chambre à hauteur de leurs capacités.

■ Espaces collectifs

La résidence dispose de 5 salles à manger, 5 salons et de multiples salles d'activités. Une salle est dédiée aux familles.

Un salon esthétique, un salon de coiffure, une salle de kinésithérapie sont également à disposition des résidents. Une Chapelle et un oratoire sont accessibles à tous.

La résidence possède un parc fleuri ainsi que de nombreux espaces extérieurs (jardin, verger, bergerie...).

■ Le Foyer de Vie

Les 42 résidents du Foyer de vie (de 20 à 59 ans), se voient proposer des temps d'atelier (bois, terre, espaces verts, bijoux, broderie...) du lundi au vendredi. Chaque jour, des animations sont proposées : randonnées, cheval, médiathèque, piscine, etc. La participation des résidents à la vie quotidienne est un axe du projet d'établissement (cuisine, buanderie, espaces verts).

■ L'EHPAD

Les 46 résidents de plus de 60 ans ont un rythme de vie moins soutenu. Des ateliers variés leur sont proposés : jeux de société, gym douce, marche, tricot, sorties au marché, informatique...

Les projets individualisés prennent en compte les souhaits de chacun et tout est mis en œuvre pour leur réalisation.

Des sorties extérieures sont proposées avec des véhicules adaptés ou non (shopping, concerts, concours de belote...).

■ Le service de restauration

Une équipe de 5 professionnels propose chaque jour des menus variés et équilibrés, adaptés aux goûts de chacun. Une attention particulière est portée sur la qualité et le « fait maison » est privilégié.



Adresse

Maison Saint Georges de Lisle
53300 Saint Fraimbault de Prières



Nous contacter

Tél : 02 43 00 87 64
Fax : 02 43 00 59 43
mromagne@monsieurvincent.asso.fr



Nom du directeur

Isabelle LEROY



Capacité

La résidence Saint-Georges de Lisle accueille 88 adultes en situation de handicap.



Services

+ Hébergement temporaire



Tarifs

Concernant les tarifs, nous vous invitons à prendre contact avec la résidence.



Accès

La résidence Saint-Georges de Lisle est située en Mayenne à 250 km de Paris.

Gare de Laval à 40 km (1h40 mn en TGV)

■ Le service soins

Il est composé d'infirmières, aide soignantes, aide médico-psychologique, agent de service hôtelier, et d'une psychologue. Les 33 professionnels formés sont disponibles, au service et à l'écoute des résidents et de leurs familles. Un médecin coordonnateur, des médecins traitant, un kinésithérapeute, une pédicure, une diététicienne et un psychiatre interviennent régulièrement.

■ Les autres services

Deux lingères assurent l'entretien du linge des résidents. Des agents sont à la disposition de chacun pour toute intervention dans les chambres (installation de cadres, réglage TV...). L'administration est toujours disponible pour faciliter la vie des résidents, l'accueil des familles, les relations avec les tuteurs.

■ Accompagnement spirituel

Les résidents peuvent participer aux célébrations quotidiennes du culte catholique. Des temps forts, animations, rencontres sont proposés par les Sœurs de la communauté et des membres volontaires du personnel en lien avec la pastorale diocésaine. Tout engagement spirituel est pris en compte quel que soit son choix religieux.



- * Sous conditions de ressources, le résident peut bénéficier de :
- (1) l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA)
 - (2) l'Aide Sociale - Prestations non comprises : téléphone, coiffeur, produits d'hygiène...